

■ **Arobeco Sàrl**, à Lutry, CH-550-1045775-1, commercialisation et maintenance de matériel pour l'automatisation des tâches par la robotique (FOSC du 19.12.2005, p. 18/3154304). Ahad Masoud, inscrit sans signature et qui n'est plus associé, cède sa part de CHF 1'000 à l'associé-gérant Keller Marc, désormais titulaire d'une part de CHF 19'000 et d'une part de CHF 1'000. Statuts modifiés le 9 décembre 2008. Obligation de fournir des prestations accessoires, droits de préférence, de préemption ou d'emp-tion: pour les détails, voir les statuts. Selon déclaration du gérant du 9 décembre 2008, la société n'est pas soumise à une révision ordinaire et renonce à une révision restreinte. Le capital de CHF 20'000 est désormais divisé en 20 parts sociales de CHF 1'000, dont Keller Marc est seul titulaire. Communications aux associés: par écrit ou par courriel.

Registre journalier no 16130 du 17.12.2008
(04797148 / CH-550.1.045.775-1)